

Suite de parcours possible

- CS arboriste élagueur
- CS arrosage automatique : espaces verts et sols sportifs
- CS constructions paysagères...
- Pour vous aider à trouver une formation : InserJeunes

**LAVENTURE
DU VIVANT.FR**
ARDÈCHE & YOU YOU DUT

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité



Contacts utiles pour des renseignements

- **OPCO pour les paysagistes—OCAPIAT :**
✉ : aura@ocapiat.fr Accueil ☎ : 04.72.37.95.75
- **La DREETS—Unité territoriale d'Ardèche :**
Accueil ☎ : 04.75.66.74.74

Les + de la formation :

- une formation en partenariat avec les professionnels
- une formation technique et spécialisée, basée sur la pratique
- Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation

Un centre garantissant:

- le suivi administratif, pédagogique, individuel de chaque stagiaire
- Une possibilité d'hébergement et de restauration sur site :
Tarif pour une nuit en chambre double : 16 € (pour les majeurs) - Mineurs : internat au lycée (5 € la nuitée) / Tarif déjeuner et diner : 5 € et petit-déjeuner : 2 €

Renseignements & inscriptions :

CFPPA Olivier de Serres
1062 chemin du Pradel
07170 MIRABEL

Accueil Tél : 04 75 36 71 80

cfppa.aubenas@educagri.fr

<http://epl.aubenas.educagri.fr>



Mise à jour le 20/10/2025

Olivier de Serres
CULTIVER & TRANSMETTRE

FORMEZ-VOUS :

Brevet Professionnel Aménagements Paysagers Formation Continue



CFPPA Olivier de Serres

1062 chemin du Pradel

07170 MIRABEL

Tél : 04.75.36.71.80



Menu	
Objectifs	Acquérir les connaissances et compétences techniques des métiers du paysage Obtenir un diplôme de niveau 4
Métiers visés	Ouvrier qualifié en entreprise du paysage ou dans un service espaces verts d'une collectivité ou agent espaces verts en hôtellerie de plein air Jardinier Paysagiste
Public	Salariés en reconversion Demandeurs d'emploi
Prérequis	Avoir un CAPa Jardinier Paysagiste ou une expérience professionnelle dans le paysage de 6 mois minimum Avoir un projet salarial ou entrepreneurial dans le secteur du paysage
Statut pendant la formation	Stagiaires de la Formation Continue
Durée et dates	Formation d'une durée de 1218 h en centre sur 1 an (798 heures en centre et 420 heures en entreprise) en Formation continue sous certaines conditions (parcours individualisé) <i>Session d'octobre 2026 à juin 2027</i>
Coût	13€/h, soit 10 374 € CPF possible en FC - France Travail : abondement du CPF ou Aide Individuelle de Formation (AIF) Voir les conditions générales de vente sur notre site internet : https://epl.aubenas.educagri.fr/
Admission	Dossier de candidature et entretien et tests Information collective : une fois par mois (dates sur le site internet)
Indicateurs	Ouverture en 2024

Programme de Formation

Enseignements généraux ou transversaux (environ 1/4 des heures) :

- Agronomie - Fertilisation
- Ecosystème - développement durable
- Droit du travail - Données technico-économiques du Paysage
- Botanique
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail (2 jours)

Enseignements professionnels ou spécifiques (environ 3/4 des heures) :

- Organisation des travaux d'un chantier d'aménagement : *gestion d'un chantier (avec et sans équipe)*
- Réalisation des travaux d'entretien des végétaux : *taille avec fertilisation du sol et suivi sanitaire du végétal*
- Réalisation des travaux de mise en place de végétaux : *plantation et semis—engazonnement*
- Mise en place des infrastructures : *murets en pierres sèches—pavage et dallage—pavage et terrasses en bois*
- **UCARE du territoire : Végétalisation d'un balcon ou d'un mur**

Evaluation

* Pour les unités capitalisables professionnelles et l'UCARE : évaluation réalisée en situation de travail, suivi d'un entretien d'explicitation Jury avec 1 formateur et 1 professionnel ou 2 formateurs

* Pour l'unité capitalisable générale : 2 évaluations orales avec un support écrit - Passage à l'oral devant un jury de 2 formateurs ou d'1 formateur et d'1 professionnel

